

**Élection du ou de la présidente  
de la Communauté d'Université et d'Établissements  
NORMANDIE UNIVERSITÉ**

**PROFESSION DE FOI**

S'inscrivant dans la continuité du Pôle Universitaire Normand (PUN), constitué dès 1998, puis du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) normand, à partir de 2011, la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) Normandie Université créée en 2014 est une belle réalisation en matière de coopération entre les établissements publics d'enseignement supérieur et les organismes de recherche partenaires dont la portée doit être appréciée dans la durée.

En tant qu'espace de coopération territoriale la COMUE a contribué à transformer le paysage normand de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation en Normandie et à accroître sa visibilité et son attractivité au national et à l'international. Ses apports et ses réalisations au bénéfice des établissements sont nombreux comme il en ressort de l'évaluation par le HCERES sur la période 2017-2020 et du bilan du dernier contrat de site 2017-2021. Au cours de cette période un certain nombre de points forts ont été pérennisés (formation doctorale, signature unique des publications, transfert et innovation, entrepreneuriat étudiant), alors que de nouveaux points forts se sont constitués (pôles de formation et de recherche, documentation, schéma directeur de la vie étudiante).

Il convient aujourd'hui de consolider ces points forts et de renforcer les actions de la COMUE là où elle peut apporter aux établissements une évidente valeur ajoutée, par exemple en matière de numérique, de coordination de l'offre de formation, de développement à l'international ou de communication afin de gagner en visibilité et en attractivité.

Cependant, après près de trois années d'administration provisoire, qui faut-il le rappeler a fait suite à une crise institutionnelle profonde au sein de la COMUE, force est de constater que cette dynamique de coopération s'est peu à peu essoufflée, sans doute parce que les stratégies des établissements membres ont évolué et que le projet partagé dans le cadre duquel s'organise cette coordination ne l'était plus suffisamment. Dans ce contexte la COMUE doit se renouveler pour mieux répondre aux attentes des établissements membres. La confiance doit aussi être restaurée par un dialogue et une concertation renforcés.

Que l'on se réfère aux attentes exprimées par les universités et les établissements membres ou aux textes législatifs et réglementaires qui fixent ses missions et ses compétences, la COMUE a vocation à exercer pleinement ses missions et ses compétences d'établissement de coordination au service de ses membres dans le cadre d'un projet partagé. La COMUE doit rester l'espace privilégié de coopération entre les établissements. Une coordination souple et à géométrie variable tout en restant équilibrée dans la durée est certainement nécessaire. L'administration et la gouvernance de la COMUE veut aussi se renouveler pour être en phase avec les missions de coordination qui lui seront confiées dans le cadre du prochain contrat de site.

Mon engagement envers la COMUE n'est pas récent. J'ai d'abord connu la COMUE en tant que membre de son conseil d'administration de 2015 à 2019, animé par la volonté de participer à la construction d'un espace commun de coopération entre universités et établissements à l'échelle de la Normandie. Au cours des deux dernières années, en tant que vice-président en charge des moyens financiers et des ressources humaines, j'ai pu acquérir une connaissance approfondie des missions et du fonctionnement de la COMUE ainsi que de ses enjeux.

C'est après mûre réflexion et après avoir rencontré les présidents d'universités et les directeurs d'établissements que j'ai pris la décision de proposer ma candidature à la présidence de la COMUE Normandie Université car je partage la volonté des établissements, réaffirmée dans le cadre du volet partagé du dialogue contractuel 2022-2027, de poursuivre la structuration de l'ESR normand dans le cadre d'une COMUE.

Au cours de ces deux années, et encore tout récemment lors de la préparation du bilan des actions réalisées dans le cadre du volet partagé du contrat de site, j'ai également pu constater le fort investissement des personnels de la COMUE dans les actions menées au bénéfice de la communauté. L'essoufflement du projet de la COMUE a toutefois peu à peu érodé leur enthousiasme au point de créer au terme de cette administration provisoire de fortes inquiétudes quant à l'avenir.

Dans son rôle bien compris d'établissement de coordination au service des établissements membres, le projet que je souhaite mener pour la COMUE et qui, tel que je le conçois, doit être en phase avec le projet partagé des membres, est d'instaurer une nouvelle dynamique, positive, autour d'actions communes à mener. L'ambition de ce projet peut paraître modeste mais une telle impulsion me paraît aujourd'hui essentielle pour l'avenir de la COMUE Normandie Université afin remobiliser l'ensemble de la communauté et ses partenaires. Aussi, je suis convaincu que cette dynamique d'élaboration d'actions communes permettra de nourrir le projet partagé et de préciser les grandes orientations stratégiques qui seront retenues dans le cadre du prochain contrat de site. Au seuil d'un nouveau contrat de site 2022-2027 cette impulsion en termes de projet partagé est d'autant plus attendue par la tutelle. Dans le cadre du nouveau Schéma Régional Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation (SRESRI) 2023-2028 qui prévoit la mise en place de partenariats stratégiques, cette impulsion en termes de stratégie partagée est aussi d'autant plus attendue par la Région pour renouveler son soutien essentiel à la COMUE. Elle répond aussi à une attente forte des personnels de la COMUE.

Même si ma candidature s'inscrit dans une vision à plus long terme, il ne m'a pas échappé que le mandat du prochain président de la COMUE n'est que de quelques mois. Cette précarité politique du prochain président de la COMUE peut cependant, d'un certain point de vue, être considérée comme un élément positif car elle renforce la responsabilité collective. En effet, au terme de ces quelques mois, il nous sera donné l'occasion de juger si une nouvelle dynamique collective est engagée et d'en tirer collectivement des conclusions quant à la suite. Au moins devrions nous pouvoir dans ce temps relativement court en percevoir les signes. De par ma connaissance fine du fonctionnement et des enjeux de la COMUE, je pense pouvoir entrer immédiatement dans la fonction pour mettre pleinement à profit les quelques mois de ce mandat à cette fin.

Le sens de ma candidature à la présidence de la COMUE est de changer la donne actuelle dès ce mandat. L'attente n'est pas que cette élection prolonge davantage de quelques mois une administration provisoire sous la forme d'une présidence mais, au contraire que la communauté d'universités et d'établissements Normandie Université puisse prendre appui sur l'élection d'un président ou d'une présidente pour opérer collectivement ce changement.

Me présenter à la présidence de la COMUE dans les conditions actuelles relève d'un véritable engagement envers notre communauté d'universités et d'établissements qui repose sur la confiance que je compte partagée en ce que cette communauté saura se saisir de cette nouvelle présidence pour s'engager dans une nouvelle dynamique de coopération.

Ronan CONGAR

Maître de conférences  
UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE